

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le six novembre à 19 heures 30, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le mardi 31 octobre 2023, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.
Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 10

Nicole FAURE, Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Gilles GUINARD, Béatrice FIAT, Julien FIAT, Philippe GALL, Noël GARDEN, Christophe RUET, Christophe PROUVOST

Absent excusé : Nathalie BOCQUERAZ,

Procuration : Nathalie BOCQUERAZ donne pouvoir à Andrée BOCQUERAZ

Votants : 11

Andrée BOCQUERAZ a été élu secrétaire de séance.

Délibération n°2023-15 : DEMANDES DE SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS

Madame le Maire présente au conseil municipal les demandes de subventions reçues pour l'exercice 2024.

Associations	Objet	Montant demandé	Montant accordé
Association Sportive et Socio-Culturelle Ornon	Fonctionnement 2024	1 500.00€	1 500.00€
UC Oisans	Fonctionnement 2024	-€	0€
Ski nordique Oisans	Fonctionnement 2024	300.00€	300.00€
Locomotive (accompagne les enfants atteints de leucémie de cancer, leurs familles, le CHU Grenoble Alpes)	Fonctionnement 2024	-€	0€
TOTAL			1 800.00€

En raison du caractère d'urgence dont le Maroc doit faire face, le conseil municipal décide de verser une subvention à l'association Alpes solidarité Maroc, créée par des Sapeurs-pompiers d'Huez et de l'Oisans, afin de venir en aide aux victimes du séisme.

Alpes solidarité Maroc	Fonctionnement 2023	€	1 000.00€
------------------------	---------------------	---	-----------

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE de retenir les montants de subventions présentés ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

